

# ANSANM ! 56 novembre 2015

**5 NOVEMBRE - 26 NOVEMBRE : ON VOTE !**

Tous les 3 ans, dans le cadre de notre prochain congrès qui aura lieu les 14, 15 et 16 décembre, les adhérents des syndicats de la FSU sont consultés en novembre pour donner leur avis sur le Rapport d'Activité de la FSU Nationale ainsi que sur les Rapports d'Activité et Financier de la section départementale.

Ce vote se tient en même temps que le vote d'orientation national destiné à renouveler le CDFN (Conseil Délibératif Fédéral National), c'est-à-dire le « parlement » de notre fédération.

Au niveau local, le renouvellement de notre CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) aura lieu en mai 2016.

C'est ainsi que se construit notre démocratie interne.

Participer massivement à ce vote est essentiel, il en va de la crédibilité de nos actions.

Vous trouverez tous les éléments relatifs aux scrutins nationaux dans la revue nationale POUR qui vous a été envoyée, tout le matériel de vote et les textes locaux quant à eux sont dans la revue que vous avez entre les mains.

*Donc sans tarder, exprimez-vous !*

Marie-Hélène DOR, Secrétaire départementale  
Christian PICARD, Secrétaire départemental



## RÈGLEMENT ÉLECTORAL POUR LE VOTE NATIONAL D'ORIENTATION FÉDÉRALE (2015-2016)

Les syndiqué(e)s seront appelé(e)s du jeudi 5 au jeudi 26 novembre 2015 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 8<sup>e</sup> Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué(e)s aux congrès fédéraux départementaux et national. Ce vote engage aussi chaque syndicat national. C'est en effet sur la base des résultats dans chaque syndicat que celui-ci constitue sa délégation pluraliste dans les instances nationales de la FSU. C'est enfin au sein des listes présentées que seront désignés les élu(e)s qui siégeront dans les instances fédérales nationales au titre des tendances.

(...)

### Organisation du vote

Le vote se déroulera du jeudi 5 au jeudi 26 novembre 2015 inclus. Le Cdfn rappelle que :

- les modalités d'organisation seront arrêtées après concertation entre les syndicats nationaux et les sections départementales,
- conformément aux statuts, chaque SD et chaque SN a le droit de soumettre à débat et à consultation des points complémentaires.

(...)

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué(e) doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote et que le vote est individuel et secret et ce, quel que soit les modalités d'élections. Il devra en outre permettre l'identification des électeurs. Exemples :

En cas de vote par correspondance, il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les nom, qualité et signature de l'électeur(trice).

En cas de vote organisé sur le lieu de travail une liste d'émargement sera signée par l'électeur(trice) au moment du vote.

La présence d'un(e) délégué(e) de chacune des listes candidates à toutes les étapes du scrutin sera rendue possible.

### Conditions pour être électeur(trice)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2014-2015 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2015-2016.

### Collecte nationale des résultats

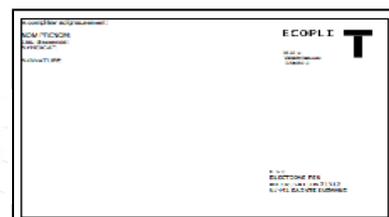
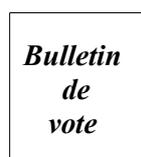
Les résultats de la consultation individuelle des syndiqués (vote d'orientation fédérale et autres questions éventuelles) seront collectés nationalement par une commission nationale composée à l'image du Cdfn. Elle se réunira le jeudi 9 décembre 2015. Les résultats seront communiqués aux sections départementales à compter du 9 décembre.

### Désignation des élu(e)s

Chaque liste désigne librement ses élu(e)s parmi les candidat(e)s figurant sur la liste présentée. Afin de pouvoir valider cette désignation, chaque syndicat attestera, à la demande de la fédération, de la qualité de syndiqué(e) pour l'année scolaire concernée.

Toute contestation relative à l'application du présent règlement électoral est soumise au Bureau Fédéral qui décide.

### MODALITÉS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE



**Exprimez vos choix**

**renseignez , signez et postez !**

**AUTRES MODALITÉS : VOTRE SYNDICAT VOUS EN INFORMERA**

## Une FSU fière de son indépendance

*Pour une organisation syndicale, rédiger un Rapport d'Activité est toujours un exercice de mise en perspective ; le contexte politique, national et européen, les dynamiques internes et les marges de mobilisation s'entrechoquent en permanence dans un cadre où rien n'est jamais figé. La période qui nous intéresse, soit 2012/2015 aura été dominée par un changement à la tête de l'Exécutif national qui aurait dû constituer une rupture claire avec les orientations antérieures. La FSU, qui avait trouvé une fonction publique exsangue sous les coups répétés du gouvernement précédent, s'était clairement positionnée en faveur d'un changement radical d'orientation politique.*

Quand le PS a accédé au pouvoir, les cartes ont été redistribuées sur le plan syndical: le front unitaire quasiment constant sous l'ère Sarkozy s'est morcelé : les syndicats proches du PS se sont mis en retrait et de fait les actions revendicatives interprofessionnelles ont connu une baisse de régime.

Pour notre part notre indépendance à l'égard des partis politiques ne s'est pas démentie quand il s'est agi de défendre nos valeurs et nos revendications.

Les attentats barbares contre Charlie Hebdo et surtout l'illusion d'une unité nationale retrouvée ont un temps remis au second plan les questions sociétales. Dans l'intervalle, le rouleau compresseur néo-libéral reprenait tranquillement sa course :

ANI, Pacte de Responsabilité, loi Macron, compressions budgétaires, maintien du gel des salaires, austérité,... les attaques amorcées avant ces événements se sont bel et bien poursuivies.

Plus récemment, la gestion de la crise grecque par l'Union Européenne a mis au jour ce que nous savions sur le déficit démocratique de cette institution et sa brutalité austéritaire.

S'y ajoute le fait d'avoir obligé les grecs à brader leurs biens publics, une manœuvre qui a profité, dans le cas des aéroports, à une entreprise allemande : une excellente affaire puisque plusieurs d'entre eux étaient très rentables. Certains parlent de « pillage des pauvres » ; on ne saurait mieux dire.

## La FSU dans le contexte social Réunionnais

**Le chômage** à la Réunion est très élevé et le tissu économique fragile. En moyenne annuelle, il s'élève à 26,8 % de la population active (données 2014) et atteint 60 % chez les jeunes actifs. Il reste plus élevé qu'aux Antilles et en Guyane et près de trois fois supérieur à celui de l'Hexagone. Les Réunionnais sont aussi deux fois plus touchés par le sous-emploi. Dans ces conditions, la Fonction Publique reste attractive pour les demandeurs d'emploi. De fait, l'INSEE établit qu'un tiers des salariés de la Réunion relève du secteur public.

**Particularité supplémentaire** : le taux important de personnels précaires, en particulier dans la Fonction Publique Territoriale. En effet, forme de particularité locale inquiétante, le taux de personnels non-titulaires est en moyenne de 70 % dans les collectivités, soit la proportion exactement inverse de la France hexagonale.

Notre éloignement géographique nous conduit, en toute logique à construire nos revendications et nos actions à l'aune des questions propres à notre territoire : **langue, affectation des fonctionnaires ultramarins, précarité, vie chère et plus globalement impact local des orientations et décisions nationales.**

### Emploi local : un point sur les CIMM (Centre des Intérêts Matériels et Moraux)

Nous sommes engagés dans un cadre unitaire (FSU, CGTR, Solidaires, CFTC, CFDT, UNSA) pour faire avancer le dossier des mutations des fonctionnaires ultramarins ; nous demandons l'extension du CIMM à toutes les fonctions publiques par son inscription dans les statuts pour permettre, comme pour les enseignants du secondaire, une priorisation vers un poste dans le territoire outremer de référence du candidat.

En effet, les CIMM définis par une série de critères précis, ouvrent droit, s'ils sont réunis, à une bonification du barème dans les procédures de mutation ; même s'il y a lieu d'en améliorer encore la mise en œuvre, ce critère permet de façon transparente de répondre à la problématique de l'emploi public local et celle de l'éloignement. Rappelons que le principe d'une priorité est un combat qu'a mené la FSU et qui avait permis aux enseignants originaires d'avoir une bonification de barème pour une affectation dans leur DOM. Toutefois, ce critère du lieu de naissance, jugé discriminatoire par la HALDE, a depuis été remplacé par celui des CIMM.

## UNE UNITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE AUTOUR D'UN SYNDICALISME DE CONVICTIONS

Salaires, emploi, retraites, conditions de travail, services publics, ces mots d'ordre résument notre corpus revendicatif commun avec les organisations de salariés du privé. Toutefois, l'allégeance du gouvernement Hollande aux politiques austéritaires dictées par l'Union Européenne et la perpétuation des politiques de casse des droits des salariés et de la protection sociale, dont la loi Macron est l'illustration la plus récente, ont fait évoluer le cadre unitaire autour de l'axe CGT-FSU-Solidaires. Cet axe s'est naturellement transposé localement et ce partenariat bien ancré a débouché sur plusieurs manifestations (la dernière en date étant celle du 8 octobre 2015) tant notre contexte social propre est durablement touché par l'austérité.

Outre les dates nationales de mobilisation interprofessionnelles et le 1er mai, nous avons saisi l'opportunité de chaque visite ministérielle ou présidentielle pour descendre dans la rue rappeler nos revendications. Ce fut l'occasion de constater que le dialogue social, tant prôné dans les discours, n'avait aucune traduction dans le réel : ni Hollande, ni Valls, ni Valaud-Belkacem n'ont jamais daigné nous rencontrer, préférant les ors de la République, les poses de premières pierres ou les rencontres avec le patronat.

## Une représentativité malmenée mais.....

Nos résultats locaux de 2014 s'inscrivent dans le cadre d'une baisse globale à l'échelon national. En effet, la FSU n'a pas réussi à retrouver sa 1ère place dans la Fonction Publique d'État. Il faudra composer avec cet état de fait pendant 4 ans. Cependant il faut apprécier la situation dans ses détails :

**A la Territoriale**, le Sdu-Clias et le Snuacte ont réalisé localement un score historique en obtenant 17 sièges en CT, un en CAP contre trois en tout au scrutin précédent rassemblant sur leurs noms plus de 1600 voix.

Nationalement, la FSU est toujours la première à l'**Éducation** ; nous enregistrons une baisse sur le plan local mais nous sommes premiers en votes cumulés des CAP et CCP ; ces réserves de voix devront être mieux exploitées pour la prochaine campagne et aiguiller nos stratégies à venir.

**Dans le Supérieur**, la FSU maintient sa seconde position au CTE et CPEs, est 1ère en voix à la CCP des non-titulaires.

**Au CROUS**, 1ère ex-aequo à la CPR, 2ème au CT d'Établissement, face à la CGTR à chaque fois.

Dans certains cas, une alliance avec cette organisation a été couronnée de succès, c'est le cas à l'**Agriculture** (CT DAAF), où cette liste commune a presque atteint la majorité absolue.

**Dans l'enseignement agricole**, le SNETAP-FSU est le premier syndicat avec une avance de près de 60 %. A noter que la FSU est nationalement la première organisation du ministère de l'Agriculture du fait de son score dans l'enseignement agricole.

**A la Justice** et plus précisément dans les scrutins concernant les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation), la FSU est la seconde organisation derrière la CGTR qui perd près de 25 points.

Il faut saluer tout particulièrement le SNE-FSU qui, aux scrutins du **Parc National** de la Réunion, conforte une excellente première place tant au CT qu'aux CCP.

Cela conforte la diversité de la FSU Réunion qui est présente aussi bien dans la Territoriale que dans de nombreux secteurs de la Fonction Publique d'État.

### DES MOYENS EN MOINS

*A l'issue de ces élections les moyens en décharges de service ont diminué de 7 % pour toutes les sections départementales ; pour la Réunion, nous avons fait le choix d'attribuer une partie de cette dotation à notre camarade élue par ses pairs au secrétariat du CHS-CTA de l'Éducation (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Académique). Le Rectorat refusant de donner des moyens de fonctionnement aux membres de cette instance, nous avons dû compenser ; le CHS-CT doit en effet avoir les moyens de ses missions puisqu'il traite toutes les questions liées à la santé, la sécurité au travail mais aussi les questions liées aux conditions de travail (RPS, souffrance au travail, ....)*

## Souffrance au travail

Ce sujet a été au centre de notre campagne électorale de 2014 : la FSU avait alors décidé d'organiser un congrès d'étude et d'inviter **Gérard Filoche**, militant reconnu de l'Inspection du Travail et des conditions de travail. Ce congrès a été une réussite incontestable même s'il n'a pas eu sur les élections tout l'impact que nous espérions.

**Ce sujet est fondamental.** En effet, le mode de gestion des personnels dans les services publics s'inspire de plus en plus des méthodes managériales du privé. Cette évolution et le développement de l'emploi précaire favorisent les abus de pouvoir et l'autoritarisme des hiérarchies à l'égard des agents. Les attaques sur nos statuts sont de plus en plus fréquentes et réorientent l'activité syndicale vers le traitement de dossiers difficiles qui conduisent parfois à des actions en justice. C'est pourquoi nous avons décidé en juin 2013 de créer un secteur juridique.

## RETRAITES

*Sujet emblématique entre tous marquant l'étape ultime de la solidarité inter-générationnelle, la retraite est certainement le dispositif qui a été le plus attaqué ces 20 dernières années.*

Le stage de mars 2014 a enregistré une participation importante. Ce dossier étant à la fois crucial et très technique, la FSU a vivement encouragé la création de la **Section Fédérale des Retraités de la FSU Réunion (SFR)**. La FSU Réunion dispose dorénavant d'un secteur d'expertise sur le sujet.

La SFR a maintenant près de 3 ans d'existence; elle maintient ses effectifs et dispose depuis peu d'un (petit) budget accordé par la section départementale FSU. L'Intersyndicale Retraités créée en juin 2014 avec la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) et l'UCR-CGTR perdure. La création de l'Intersyndicale Retraités est importante pour le syndicalisme Réunionnais - les autres fédérations et confédérations de la Réunion ne l'ont pas encore compris, à la différence des pouvoirs publics.

La SFR-FSU est partie intégrante de la FSU et participe à toutes ses actions, sans se limiter aux seules retraites. Avec l'Intersyndicale Retraités, la SFR-FSU peut élargir les revendications retraites au secteur privé et demander le paiement des pensions du régime général le 1er jour du mois et l'instauration d'une indemnité de vie chère pour tous les retraités de la Réunion, et développer l'axe santé du syndicalisme retraité. La SFR-FSU, dans le cadre de l'Intersyndicale Retraités, a participé aux journées d'actions des retraités (3 juin 2014, 30 septembre 2015, 1er avril 2015), et a pu déjà obtenir non seulement de siéger au **CODERPA (Comité Départemental pour les Retraités et Personnes Âgées)** mais aussi que le CODERPA se réunisse.

Outre cette activité revendicative et institutionnelle, la SFR informe régulièrement individuellement ou collectivement les retraités ou futurs retraités, suivant de près toutes les réformes qui, nous le savons, réduisent encore un peu plus l'accès à une retraite décente pour tous.

## ACTION SOCIALE

A la suite d'une manœuvre déloyale et malgré un engagement pris lors de la mandature précédente, la FSU n'a pas obtenu la présidence de la **SRIAS (Section Régionale Interministérielle à l'Action Sociale)**. Nos représentants dans cette instance ont pourtant pleinement exercé leur mandat en défendant une certaine idée de l'action sociale.

Son modeste budget est accaparé par des dépenses que nous contestons : une gestion très coûteuse d'un site internet bien peu alimenté et des orientations axées sur les activités de loisir reléguant au second plan les missions essentielles. Avec le soutien de la CGTR, la FSU s'était portée candidate à cette présidence pour précisément orienter les actions de la SRIAS dans une direction plus conforme aux intérêts des personnels. A défaut de pouvoir l'initier, nos représentants continueront à agir pour obtenir cette ré-orientation des plus indispensables.

## UN MEILLEUR CADRE DE TRAVAIL

En juillet 2014 nous avons déménagé dans un local plus grand et plus adapté à notre activité selon le même principe d'une colocation avec le SNEP et le SNUEP. Nous pouvons dorénavant mieux accueillir les réunions, les militants et adhérents, les conférences de presse, les intersyndicales et répondre positivement aux demandes de nos syndicats d'en disposer ponctuellement pour leurs propres travaux. Cela a permis de construire une meilleure cohésion entre la fédération et ses syndicats.

Ce local se trouve être par ailleurs dans le même immeuble que celui du SNES-FSU.

**On peut le dire aujourd'hui : l'interface FSU / Syndicats Nationaux fonctionne beaucoup mieux.**

Si ce nouveau local y a contribué, étant plus grand, il a cependant un coût plus important qui repose sur des rentrées financières supplémentaires. En effet, en 2008, le CDFD validait la location d'un local, le coût devant être assuré par les indemnités de nos sièges au CESER et au CCEE mais ces rentrées ont diminué ces dernières années, ce qui nous a obligé à rationaliser nos dépenses notamment en matière de publications.

## PUBLICATIONS

Si le papier est toujours coûteux et nuit à l'environnement, la solution du numérique est à l'étude. A l'occasion des élections professionnelles le site internet a été rénové mais ce travail très chronophage n'est pas, nous devons l'admettre, suffisamment régulier.

Ce rapport d'activité est l'occasion de lancer à nouveau un appel à volontariat pour assurer l'alimentation et la mise en page du site.

Nous envisageons par ailleurs de nous lancer dans les réseaux sociaux à l'instar de la FSU nationale et dans une forme numérique de notre revue *Ansanm* !.

### LE SECRÉTARIAT

Une organisation comme la FSU n'est pas simple à faire vivre : notre section regroupe **16 syndicats**, tous différents, tous spécifiques, tous importants ; il faut donc prendre la mesure de l'ampleur de la tâche.

Notre implantation de plus en plus forte à la Territoriale a augmenté la charge de travail déjà conséquente du secrétariat. Pour y faire face, nous avons fait le choix en 2012 de désigner deux Secrétaires Départementaux.

Notre camarade, Léandre Billaud, co-secrétaire avec Marie-Hélène Dor, ayant des soucis de santé, a dû interrompre son mandat.

C'est pourquoi lors du CDFD de juillet 2015, Christian Picard a été élu pour le remplacer.

*Conclure un Rapport d'Activité n'est jamais un acte définitif. Tout bilan doit pouvoir déboucher sur des perspectives et poser des jalons pour la suite. A la fin de cette mandature, les attaques contre les services publics et leurs agents n'auront vraisemblablement pas diminué.*

*Élargir nos partenariats au delà du seul champ syndical, comme nous l'avons fait le 6 octobre 2015 en réactivant nos liens historiques avec l'association ATTAC, ouvre des pistes de travail supplémentaires pour agir et défendre nos valeurs et nos revendications.*

## RAPPORT FINANCIER 2012/2015

*Le début de cette mandature a été marqué par le décès du trésorier adjoint Alix Florusse qui n'a pas été remplacé. C'est l'occasion de saluer à nouveau la mémoire de notre camarade.*

L'année 2012 / 2013 a été marquée par l'organisation du Congrès FSU et la participation au Congrès national à Poitiers d'où une augmentation des dépenses notamment en matière de location et de publications (matériel de votes, textes...).

En 2013/2014, deux revues Ansamn ont été publiées. Ayant peu de fonds de réserve, la trésorerie FSU a été fragilisée à cette période d'autant qu'un retard dans les versements des syndicats a été constaté, que les versements CCEE/CESER étaient et sont encore trop faibles malgré une légère augmentation en 14/15 et que la FSU ne dispose pas d'autres subventions. Il serait souhaitable pour l'avenir de faire des demandes de subventions aux mairies, Conseil Général et Conseil Régional.

La FSU a pris la décision conjointement avec le SNEP et le SNUEP de déménager pour un local plus grand afin de mieux accueillir les intersyndicales, les conférences de presse, de mieux réunir les instances et de proposer le local aux syndicats en ayant besoin pour des réunions de travail. Cette décision a impacté les résultats budgétaires des années 13/14 et 14/15 notamment sur les postes liés à l'énergie (EDF, eau), au petit mobilier et fournitures et à la location.

Au cours de la période 2014/2015, la FSU a organisé un colloque sur la « Souffrance au travail ». Même si les syndicats de la FSU ont participé aux charges de ce colloque (deux journées organisées, une dans le Sud et une dans l'Est), cet événement a marqué une augmentation des dépenses de la FSU.

Sur les trois années, le poste Téléphonie et internet a bien diminué lors de cette période grâce à une réévaluation des forfait téléphoniques et un changement d'opérateur pour le local.

De même, une nette baisse des frais bancaires a été observée grâce au changement de domiciliation du compte bancaire vers un autre établissement.

Les versements de la FSU nationale sont fait régulièrement et en petite progression.

Les versements des syndicats à la FSU sont en légère diminution, cela s'expliquant par une baisse de la syndicalisation (2012/2013: 2451 syndiqués FSU contre 2014/2015: 2393).

La FSU organisant chaque année des stages se voit attribuer une subvention de 300€ du centre de formation national.

Frédérique Picard  
Trésorière Départementale FSU 974

**FSU974****Comptes de Résultats 12/13 – 13/14 – 14/15**

<b>CHARGES</b>		<b>12/13</b>	<b>13/14</b>	<b>14/15</b>
	Energie (EDF, eau)	332,91	378,81	838,82
	Fournitures administratives, mobilier et autres	581,4	494,3	1347,85
	Locations, charges locatives	7262,1	6536,81	9787,47
	Entretien, réparations, maintenance	251,68	6	1622,75
	Actions, relations publiques	200		324,33
	Publications	7235,65	5985,23	4064,65
	Frais militants	5104,13	3694,65	1327,33
	La Poste, Téléphonie et internet	3580,2	2893,65	2883,04
	Dons, solidarité et cotisations	1322,34		360
	Congrès, colloques, réunions	979,48	214,84	1968,19
	Frais bancaires	174,81	289	46,8
	<b>TOTAL</b>	<b>27024,7</b>	<b>20493,29</b>	<b>24571,23</b>

<b>PRODUITS</b>		<b>12/13</b>	<b>13/14</b>	<b>14/15</b>
	Loyers	3392,25	6007,52	7672,4
	Subventions	300	300	300
	Reversement cotisations nationales	5362	5784	5851
	Remboursements divers (calendriers, congrès...)	3085,13	1441,49	7064,11
	Solidarité	418	100	150
	Reversement CCEE/CESER	1185	1040	1870
	Reversement cotisations syndicats	5754	4738,5	5334
	<b>TOTAL</b>	<b>19496,38</b>	<b>19411,51</b>	<b>28241,51</b>

<b>RESULTATS</b>		<b>-7528,32</b>	<b>-1081,78</b>	<b>3670,28</b>

**FSU 974****Bilans Financiers 12/13 – 13/14 – 14/15**

<b>ACTIF</b>		<b>12/13</b>	<b>13/14</b>	<b>14/15</b>
	Actif circulant	7560,75	6777,57	10447,85
	<b>TOTAL</b>	<b>7560,75</b>	<b>6777,57</b>	<b>10447,85</b>

<b>PASSIF</b>		<b>12/13</b>	<b>13/14</b>	<b>14/15</b>
	Résultats	-7528,32	-1081,78	3670,28
	Solde de départ (actif n-1)	15089,07	7859,35	6777,57
	<b>TOTAL</b>	<b>7560,75</b>	<b>6777,57</b>	<b>10447,85</b>

# Unité & Action et Sans Tendance

## APPEL

Il y a trois ans, à l'occasion du vote sur le rapport d'activité de la direction départementale de la FSU, notre courant de pensée avait appelé à ne pas voter ce rapport. Depuis, les raisons qui avaient justifié ce vote négatif ne sont plus d'actualité.

Les reproches qui étaient faits à la direction concernaient le fonctionnement de notre section départementale qui ne respectait pas toujours les règles élaborées par tous les syndicats qui ont créé la FSU.

Ces dernières années tous les syndicats ont été associés à la composition des délégations fédérales dans les instances administratives (qui doivent être équitables et justifiées), à l'expression dans les médias et aux décisions et modalités d'action, malgré les difficultés inhérentes au (dys) fonctionnement des Intersyndicales et des interprofessionnelles.

Conformément à la logique de « fédération de syndicats » de la FSU, il convient de rester vigilants pour ce qui est du respect des champs de compétence et des mandats de tous les syndicats.

Cette nouvelle situation permet d'approuver l'affirmation du rapport d'activité selon laquelle « *On peut le dire aujourd'hui : l'interface FSU / Syndicats Nationaux fonctionne beaucoup mieux* » qui se situe dans le chapitre intitulé « UN MEILLEUR CADRE DE TRAVAIL »



Nous ne pouvons que partager cet objectif indispensable pour que notre fédération se renforce afin de mener dans les meilleures conditions la défense des services publics et de ses personnels.

En conséquence nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction départementale.

**Pour le vote n° 1** (orientation fédérale nationale) nous appelons à voter **POUR** la liste « **Unité & Action et Sans Tendance** ».

**Pour le vote n° 2** nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale nationale.

**Pour le vote n° 3** nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale départementale.

**Pour le vote n° 4** nous appelons à voter **POUR** le rapport financier présenté par la direction fédérale départementale.

# POUR le rapport d'activité de la FSU Réunion

**Voter sur un rapport d'activité et un rapport financier** consiste à porter une appréciation sur le travail entrepris pendant trois ans ; ces textes ont pour but de rendre compte de l'activité de la section départementale sur la période.

Comment éviter une trop longue énumération tout en restituant l'esprit qui a présidé à nos actions: tel est l'enjeu de l'exercice.

Nous avons animé la section départementale pendant ces trois années avec le souci permanent de prendre des initiatives pour défendre nos revendications dans l'intérêt des services publics et de leurs agents.

Il n'y a de combats perdus d'avance que ceux qu'on ne mène pas: tel est notre fil conducteur. Et nous les avons tous menés! Pourtant rien ne nous aura été épargné: casse des services publics, réformes imposées à marche forcée, déni du dialogue social, poursuite des politiques d'austérité,... ; la période a été jalonnée d'attaques toujours aussi brutales.

Le paysage syndical n'est pas uniforme, certaines organisations ont choisi d'accompagner le nouveau gouvernement (Pacte de Responsabilité, Réforme du collège, Réforme Territoriale notamment), de lui "laisser sa chance" en quelque sorte.

Ce n'est pas notre cas!

**Quand un projet est mauvais, il le reste quel que soit l'enrobage et il doit être combattu sans parti pris.**

Fort de ce principe, nous défendons l'indépendance syndicale aujourd'hui directement au coeur de nos débats puisque le pays a connu une alternance politique qui n'a en rien amélioré la situation sociale.

Le discours anti-fonctionnaires, porté par les embardées verbales du ministre de l'Économie et relayé par le dernier rapport de la Cour des Comptes, ne connaît pas de répit. Il feint toujours d'ignorer l'apport considérable de la Fonction Publique dans la société et à la Réunion, son rôle d'amortisseur social.

Seul compte la réduction des finances publiques imposée par l'Union Européenne dont on peine à comprendre son obstination à imposer des politiques qui ont juste réussi à montrer leur capacité de nuisance.

Voilà ce que nous avons en face de nous, voilà ce contre quoi la FSU lutte pied à pied sur son terrain propre: les services publics.

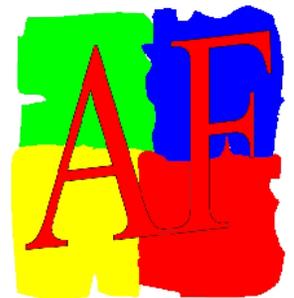
**La FSU Réunion construit ses mandats par le débat permanent, la recherche du consensus de toutes ses composantes, syndicats ou courants de pensée. Chaque action, chaque revendication, chaque initiative en est le résultat. C'est un engagement pris il y a déjà 11 ans et qui a toujours été respecté.**

**Le Rapport d'Activité et le Rapport Financier en sont le témoignage.**

**ALTERNATIVE FEDERALE**

**C'est pourquoi nous vous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité et le rapport financier de la section départementale.**

**Signataires:** Marie-Hélène DOR, Christian PICARD, *Secrétaires Départementaux*, Frédérique HERBEZ-PICARD, *Trésorière*, Jérôme PAYET (SNU-POLE EMPLOI), Patricia CROSSON (SNES, *Section FSU du lycée de Trois Bassins*), Jacques PENITOT (SNEP), Jean-François CROSSON (SNPI), Chloé BOURMAUD (SNESUP), Jean-Odel OUMANA (SNASUB), Lionel LEDUC, (SNESUP), Charles LOPIN (SNUEP), Cendrine PEIGNON (SNUEP), Pascal MARCHETTI (SNUEP), Catherine DURIEZ (SNEP), .....



# POUR le rapport financier de la FSU Réunion

# CIMM

*Les occasions de célébration sont plutôt rares dans l'univers syndical, alors ne boudons pas notre plaisir !*

*Dans la nuit du 7 au 8 octobre dernier, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement à l'article 60 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 permettant au critère des Centres des Intérêts Matériels et Moraux d'être pris en compte dans le cadre des mutations de tous les fonctionnaires ultra-marins.*

*Et nous sommes fiers de pouvoir dire que nous avons contribué à ce résultat !*

Pour y arriver, la section départementale a travaillé en intersyndicale (FSU, CGTR, Solidaires, UNSA, CFDT) ; dans ce cadre, nous avons sollicité les députés de la Réunion pour obtenir l'inscription des CIMM dans les statuts de la Fonction Publique au même titre que le rapprochement de conjoint et le handicap. Il s'agit de permettre que ceux-ci ouvrent droit, pour l'ensemble des fonctionnaires ultra-marins, à une bonification du barème dans les opérations de mutation.

Ces critères existent en effet déjà pour les enseignants du second degré et permettent, de façon transparente, de gérer les demandes d'affectation pour ceux qui souhaitent rester sur leur DOM de référence, qu'il s'agisse d'originaires ou de collègues installés depuis plusieurs années et qui y ont construit leurs attaches. Cela évite les déchirements liés à l'éloignement. Parce que laisser un conjoint ou des enfants à plus de 10000 kms ou renoncer à un emploi pour ne pas vivre de séparation familiale est un dilemme insurmontable.

Si la République est bien une et indivisible, elle reconnaît cependant qu'à situation spécifique des dispositions spécifiques puissent s'appliquer pour permettre à tous un égal accès aux droits.

Nous nous situons pleinement dans ce cadre.

Il faut savoir qu'au départ seuls les enseignants originaires, conjoints ou enfants d'originaire/s bénéficiaient d'une bonification de barème puis, après des recours, ce critère a été jugé discriminatoire par la HALDE et remplacé par celui des CIMM en 2011. Ce principe répondant à une situation particulière de handicap structurel (l'éloignement), existe donc depuis de nombreuses années pour les enseignants du secondaire et, s'il est correctement encadré, ne peut générer d'abus ; tout juste conviendrait-il de l'harmoniser entre les académies pour éviter des différences d'appréciation selon le lieu de la demande.

Ainsi donc après des années d'atermoiements et de vide juridique, ce qui était devenu possible pour les enseignants du second degré, va pouvoir l'être pour tous les fonctionnaires ultramarins dans toutes les fonctions publiques des DOM.

**Ce n'est pas rien !**

*Reste maintenant à veiller à la suite du processus parlementaire et à la mise en œuvre dans chaque administration de ce dispositif désormais réglementaire.*



*À découper suivant le pointillé*

**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION**

NOM/PRENOM:

SYNDICAT:

LIEU DE TRAVAIL:

ADRESSE POSTALE:

MAIL:

TELEPHONE:

Je souhaite participer au congrès de la FSU Réunion qui aura lieu les 14, 15 et 16 décembre 2015 et recevrai en retour les documents nécessaires à ma participation

Fiche à nous retourner par mail ou courrier: [fsu974@fsu.fr](mailto:fsu974@fsu.fr)

Section Départementale FSU, 7 bd Mahatma Gandhi, Résidence Les Longanis appt 4 97490 Sainte Clotilde